

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LEGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

FRANCE

LA RESISTANCE

51 députés ont signé la protestation qu'on va lire, contre la loi du 28 mars dernier.

Paris, le 31 mars 1882.

Les membres soussignés de la Chambre des députés, regrettant de n'avoir pas eu l'occasion de renouveler les protestations déjà faites dans la précédente législature, et s'associant aux sentiments qui viennent d'être si noblement exprimés au Sénat, regardent comme un devoir de faire, devant le pays et au nom des populations dont il ont reçu mandat de défendre les intérêts, la déclaration suivante :

I. Ils déclarent que la loi du 28 mars sur l'enseignement primaire obligatoire est contraire à la liberté religieuse et aux droits des pères de famille, blessante pour la dignité des citoyens français et de nature à amener des conséquences funestes pour l'avenir moral du pays.

II. Ils pensent que tous les bons citoyens devront unir leurs efforts pour conjurer les résultats déplora- bles d'une loi qui, dans un pays chrétien, sépare complètement l'instruction de l'éducation chrétienne.

III. En conséquence, ils estiment qu'en déclarant s'il entend faire donner à son enfant l'instruction dans une école publique, tout père de famille devra demander en même temps que l'enfant reçoive, à l'école, l'instruction et l'éducation religieuses.

IV. Ils rappellent que le Crucifix et d'autres emblèmes religieux ont été enlevés de l'école dans certaines localités; si cette mesure venait à se renouveler, le devoir des habitants de la commune serait de s'y opposer énergiquement par tous les moyens légaux, et d'assurer ainsi le respect dû à la foi des populations.

V. Ils ont trop de confiance dans les sentiments d'honneur et de légitime fierté qui animent leurs concitoyens, pour ne pas penser qu'aucune intimidation, ni aucune vexation ne les ferait reculer devant l'accomplissement du devoir, dans le cas où il serait donné à l'école un enseignement qui pourrait blesser la foi des enfants, et ils s'engagent à prêter leur appui à toute défense légitime contre l'arbitraire et l'oppression.

VI. Ils se réservent, d'ailleurs, de demander en temps utile l'abrogation d'une loi qu'ils considèrent comme un malheur pour la France.

Les forces de mer

A la chambre des communes d'Angleterre, lord Lennox a présenté une motion déclarant qu'en présence de l'augmentation énorme des flottes cuirassées dans le monde entier, augmentation qui est une cause de danger pour le commerce de l'Angleterre, il est désirable de voir prendre

des mesures immédiates pour augmenter la flotte anglaise.

Plusieurs orateurs ayant exprimé, de même, le désir de voir augmenter le nombre des cuirassés, M. Trevelyan, secrétaire de l'amirauté, a répondu par une comparaison de la flotte anglaise avec la flotte la plus forte des autres pays, celle de la France.

Tandis que la France ne compte que 11 cuirassés pour le service actif et 29 pour la réserve, jaugeant ensemble 225 000 tonneaux, l'Angleterre possède 26 cuirassés pour le service actif et 23 cuirassés de réserve dont la jauge totale ne s'élève pas à moins de 329 000 tonneaux.

La force des canons anglais dépasse celle des canons français; il n'y a qu'un vaisseau français dont la cuirasse ne puisse pas être percée par les canons de 38 tonnes de la marine anglaise.

L'amirauté ne croit donc pas qu'il soit nécessaire de demander un crédit spécial pour la construction de nombreux navires, à moins que la France n'augmente elle-même sa flotte.

L'orateur, en terminant, a exprimé ses regrets d'avoir été obligé, par la nature de la discussion, de comparer la flotte anglaise avec celle d'une puissance amie. Il rappelle qu'en France la commission du budget de 1879, présidée par M. Gambetta, déclara dans son rapport qu'il ne fallait plus songer à rivaliser avec la force navale de l'Angleterre.

La motion présentée par lord Lennox a été rejetée sans scrutin.

L'Eglise et les sociétés humaines.

III

L'Eglise n'a pas seulement droit à l'indépendance, elle, a aussi, puisqu'elle est vis-à-vis des sociétés humaines une société majeure, droit à leur suprême direction.

Mais cette suprême direction n'autorise nullement l'envahissement du pouvoir spirituel sur le temporel; celui-ci est entièrement maître chez lui, et personne mieux que l'Eglise n'a défendu l'indépendance qui lui convient dans l'ordre de choses où s'exerce son action souveraine, c'est-à-dire le bonheur naturel des peuples et la protection de leur existence et de leurs intérêts. L'indépendance du pouvoir civil, une fois établie dans son ordre, s'en suit-il qu'il puisse complètement se désintéresser de la fin supérieure de l'humanité. Non, messieurs, le plus simple bon sens nous enseigne que toutes les fins partielles et subalternes doivent être ordonnées à la fin suprême, et que par conséquent il doit y avoir harmonie des deux pouvoirs, harmonie dans l'action du pouvoir.

Saint Thomas d'Aquin s'exprime ainsi sur ce point: "Quand une chose doit être faite en vue d'une autre qui est sa fin, il faut veiller à ce que l'œuvre soit en harmonie avec cette fin... Or, la fin de la vie vertueuse qu'il faut mener ici-bas, étant la béatitude céleste, il est du devoir de celui qui gouverne de procurer au peuple un genre de vie qui puisse le conduire à la vie éternelle. Il devra

donc ordonner ce qui mène au bonheur du ciel, et défendre, dans les limites du possible, ce qui en détourne. En matière de gouvernement, le gouvernement doit avoir en vue de diriger les citoyens de manière à ce qu'ils vivent conformément à la vertu, et se proposer comme fin, tant pour lui-même que pour ses sujets, la béatitude éternelle, qui consiste dans la vision de Dieu."

La conclusion de cette noble doctrine peut se formuler ainsi: Bien que les droits de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle soient parfaitement distincts, elles doivent cependant marcher de concert, et être comme des fins harmonieusement ordonnées l'une à l'autre. L'inférieure à la supérieure, comme le corps est ordonné à l'âme.

Or, messieurs, quelle est l'âme? Quelle est la puissance supérieure? Est-ce l'Etat! Est-ce l'Eglise? — Evidemment, c'est l'Eglise, puisqu'elle a reçu directement de Dieu le pouvoir de gouverner les âmes, de gérer leurs affaires les plus sacrées, de les fonder dans l'universelle unité et de les conduire à la fin suprême vers laquelle toutes les fins particulières des gouvernements humains doivent être ordonnées.

De ce sommet où elle domine les puissances de la terre, l'Eglise n'a-t-elle pas le droit de diriger leurs mouvements, de prévenir et de corriger les écarts de régime qui compromettraient la haute destinée des peuples appelés à la béatitude éternelle? Donc, c'est sa mission d'enseigner par-dessus la tête des pouvoirs les vérités que les peuples doivent croire et les devoirs qu'ils doivent pratiquer pour atteindre leur céleste fin; c'est sa mission d'obtenir, à titre de perfection sociale, la collectivité de leurs croyances et de leurs pratiques religieuses; c'est sa mission de rappeler à leurs gouvernants "qu'ils doivent se soumettre à ceux qui président aux choses sacrées, apprendre d'eux à faire leur salut, bien loin de chercher à les asservir à leur volonté en ce qui concerne le saint ministère; c'est sa mission de prêcher aux peuples le religieux respect des pouvoirs légitimement établis; c'est sa mission d'inviter ces pouvoirs à prendre en main la sainte cause de Dieu, et de leur dire avec le concile de Trente: "Les princes du monde doivent être regardés comme les protecteurs de l'Eglise, mais, à ce titre même, ils sont tenus à un plus saint respect de ses droits qu'ils doivent envisager comme voulus de Dieu et couverts de sa protection spéciale; devoir d'autant plus rigoureux qu'ils ont reçu de Dieu les biens de la terre avec plus de liberté et un pouvoir plus étendu sur leurs semblables; c'est sa mission de diriger les consciences des peuples dans l'accomplissement des actes publics par lesquels ils participent à la gestion des affaires, et de les conseiller au mieux de leurs intérêts spirituels; c'est sa mission d'avertir et de reprendre ceux qui gouvernent, lorsque, par des lois oppressives, immorales, infâmes, ils outrageant la justice, la probité, la pudeur, la religion; en un mot, c'est sa mission d'être la divine conscience

des nations et des rois, et d'en remplir publiquement les offices. Tel est l'ordre voulu de Dieu.

Les apaches

On lit dans le Courrier des Etats-Unis:

Les dépêches du Nouveau-Mexique annoncent que le village de Galeville, dans l'Arizona, près de la ligne du Nouveau-Mexique, a été entièrement brûlé par des Indiens, et que de 30 à 35 blancs ont été tués. Le colonel Forsyth est à la poursuite des Indiens, qui, fractionnés en petites bandes, essaient de gagner les monts Chierichahua.

Une autre bande a attaqué le camp indien américain de Bacuachi, Etat de Sonora, Mexique, et tué trois Américains nommés Lowrey, Ray et Rickey.

Les citoyens de Tucson, Arizona, réunis en mass-meeting, ont adressé une dépêche au président Arthur et à son cabinet, pour leur dire qu'au lieu de s'amuser à passer des revues militaires à la Forteresse Monroe, ils devraient employer les troupes à protéger les prisonniers blancs de l'Arizona contre les Peaux Rouges.

Le général Sheridan a télégraphié de Chicago au département de la guerre:

"Des dépêches arrivées par la voie régulière annoncent que le colonel Forsyth a attaqué une bande d'Indiens hostiles, probablement près du camp Rucker, le 26, et qu'il en a tué six. Pas de détails."

L'avis du général Sheridan est que la répression du présent mouvement dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique pourra demander beaucoup de temps, si les Apaches parviennent à franchir la frontière du Mexique, attendu qu'il est interdit à la troupe de les poursuivre sur le territoire mexicain.

Le général Mackenzie approuve pleinement les opérations militaires, telles qu'elles ont été conduites jusqu'à présent. Son opinion n'est pas partagée par la Tribune, comme on le verra par l'article qui suit:

Le soulèvement indien dans l'Arizona est très sérieux. Les premiers rapports disaient qu'il n'a pas été tué moins de quarante personnes, et qu'une force de 300 Indiens dévastait les vallées contiguës à la ligne du Nouveau-Mexique, et se dirigeait vers le Mexique. L'attaque du camp des pâturages Stevens a été un des crimes les plus atroces des annales de la sauvagerie, et les dernières dépêches décrivent une autre scène également horrible—l'incendie d'un établissement et le massacre de trente-cinq colons blancs. Les forces militaires, suivant la coutume, sont maladroitement dirigées, car les sauvages, après avoir été entièrement vaincus, ont pu s'échapper: ils ont doublé le nombre de leurs victimes, et maintenant, éparpillés en petites bandes, ils se réfugient dans les montagnes. Nos officiers de l'armée n'ont jamais de chance à l'ouverture d'une campagne indienne. Il se peut qu'ils méritent rarement d'en avoir

Encore un coup de scie

Sous ce titre: "Le forfait du pouvoir," l'Intransigeant publie l'article suivant, qu'on peut regarder comme un nouveau coup de scie à l'adresse de M. Gambetta.

On s'étonne partout, en province comme à Paris, de l'acharnement avec lequel M. Gambetta se cramponne aux débris du navire opportuniste, qui, sous son maladroît commandement, a sombré avec tout son équipage.

D'ordinaire, en effet, quand un premier ministre tombe du pouvoir il se tient dans une ombre discrète, et retourne à ses travaux habituels, que le vieux Thiers appelait emphatiquement ses "chers études."

Seul le supplanté du 26 janvier continue à battre les buissons politiques avec un redoublement d'énergie. Cette attitude est sans précédent; mais, en y regardant d'un peu près, elle n'est pas aussi surprenante que l'opinion publique semble le croire. Tous ceux qui ont joué un rôle dans les affaires de leur pays exerçaient un métier qu'ils ont quitté momentanément pour la politique, et qu'ils ont repris quand elle les a trahis.

M. de Freycinet est ingénieur; Thiers, cité plus haut, était historien; et, quelque bonapartiste qu'il se soit montré dans "l'Histoire du Consulat et de l'Empire," il aurait pu vivre de sa plume. M. Gambetta, lui, n'a pas de profession. Il est inscrit au barreau comme avocat, mais cette inscription est illusoire, puisqu'il n'a, pour ainsi dire, jamais plaidé—sauf, il y a trois ou quatre ans, pour son fidèle Challemel-Lacour, un jour que cet ambassadeur retoqué avait besoin de dix mille francs de dommages-intérêts.

Dans l'opérette intitulée: "l'œil crevé," la fille du duc d'Enfance a eu l'ingénieuse précaution d'apprendre la menuiserie, afin de se ménager une ressource dans le cas où son père perdrait sa fortune. M. Gambetta n'a malheureusement pas songé à se prémunir d'un état manuel pour le jour où il perdrait son portefeuille, sa popularité et même son siège de Belleville. Aussi est-il obligé de recommencer éternellement l'ascension de son éternel mât de cocagne, afin d'essayer de mettre de nouveau la main sur la timbale qu'il a imprudemment lâchée.

Sa chute prématurée l'a laissé sans consolation aucune. Il n'est pas journaliste, bien qu'il ait un moment nourri le projet scabreux d'acheter tous les journaux. Il n'est ni poète, ni peintre, ni romancier. On conçoit un ouvrage signé Jules Ferry, qui doit sa fortune parlementaire à une brochure dirigée contre M. Haussmann. On ne se figure pas un livre signé Gambetta. Son rôle ici-bas est d'être le maître de la France. Il s'est posé comme tel, et du moment où on lui enlève ses outils dictatoriaux, il devient l'être le plus inutile qui ait jamais promené sur la terre son encombrante oisiveté.

M. Gambetta court après le pouvoir

ainsi qu'un joueur en déveine court après son argent. Il n'a qu'une pensée: se refaire.

Le reste ne compte pas pour lui, car il comprend que s'il n'est pas tout dans le pays, il y tombe immédiatement au-dessous de rien.

De là cette agitation qui frise la démence. Il bat les cartes comme un furieux, dans l'espoir d'attraper enfin beau jeu. Tout le monde a eu sa vie traversée par des défaites plus ou moins douloureuses, et tout le monde a taché de se dédommager de façon ou d'autre. En prison, mes compagnons et moi nous trompions de notre mieux notre tristesse, les uns en écrivant des romans, les autres en sculptant des bagues en os, ou en tournant des tabatières de bois.

M. Gambetta est un prisonnier incapable de se donner la moindre distraction, et qui passe ses journées à ronger les barreaux de la cage où son ambition le tient enfermé. Il fait des discours dans les restaurants mondains, et ne quitte un train qui chauffe que pour monter sur un bateau qui fume. On s'imagine que c'est pour son plaisir. On se trompe. C'est simplement parce qu'il est hors d'état de faire autre chose.

HENRI ROCHEFORT.

M. Ferry et l'école

On lit dans la Saturday Review: Quand bien même les intentions manifestées par M. Ferry, au sujet de la neutralité religieuse à l'école, iraient beaucoup plus loin que probablement elles ne vont, il n'est pas facile de voir comment il pourrait leur donner effet. Un instituteur peut fort bien saisir toutes les occasions pour se moquer de la religion pendant qu'il donne son instruction laïque; mais, à moins que les enfants ne se plaignent aux parents et que les parents ne se plaignent au gouvernement, le ministre de l'instruction publique n'aura pas occasion d'intervenir. Parfois, peut-être, quelque voisin influent pourra prendre l'affaire en main et obtenir une enquête en règle. Mais les sympathies des fonctionnaires seront enrôlées du côté de l'instituteur, et ce ne sera pas chose aisée d'établir la vérité des accusations de manière à satisfaire un inspecteur désireux de les voir démentées fausses.

Il ne faut pas oublier, pour se faire une idée de l'application d'une loi comme celle-ci en France, que la nation n'est pas partagée, comme l'Angleterre l'est en majeure partie, en gens qui tiennent à la religion et en gens qui y sont indifférents. L'irréligion française est agressive au suprême degré. Ses coryphées ne sont point de purs sceptiques; ils sont d'ardents missionnaires. Dans un tel état de choses, il est probable que ce type d'opinion sera fortement représenté parmi les instituteurs dans les écoles primaires, et cette probabilité est immensément accrue quand les corps constitués qui ont le droit de nommer ces instituteurs sont eux-mêmes composés de libres-penseurs agressifs...

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 9 MAI 1882—No 10

ELIANE

Par MME AUGUSTUS CRAVEN.

(Suite)

IV

Les premières heures de la matinée s'écouleront à peu près comme de coutume, Raynald (ce qui lui arrivait quelquefois) n'avait pas déjenné à la maison.

La marquise, sa fille et sa nièce occupaient leurs places accoutumées, près de la table ronde du salon, lorsqu'on annonça la baronne de Crécy.

Ce fut pour Blanche le signal de quitter la chambre, Eliane la suivit bientôt dans la salle d'étude, et les deux jeunes filles, presque également émus, attendirent en silence l'issue de l'entrevue qui allait avoir lieu.

Leur attente ne fut pas longue. Au bout de vingt minutes on entendit la voiture de Mme de Crécy s'éloigner, Blanche fut avertie que sa mère l'attendait.

Eliane, restée seule, n'eut pas le temps de se livrer non plus à des conjonctures très plongées, car la porte se rouvrit bientôt.

Elle vit reparaitre Blanche et sa mère. L'une était rouge et émue, l'autre joyeuse et rayonnante, et la nouvelle du mariage de sa cousine avec le comte Yves de Monléon lui fut officiellement communiquée.

Eliane, amplement préparée comme on sait, ne témoigna qu'une surprise à laquelle sa tante s'attendait, et rien dans son maintien ne vint manifester l'espèce de stupefaction dont elle avait peine à se défendre. Sa tante lui expliqua qu'il fallait encore garder un peu le secret jusqu'au lendemain. M. de Monléon ne devant venir que dans la soirée, pour être formellement présenté à Blanche en qualité de fiancé.

"Demain, poursuivit-elle, la nouvelle sera publique, mais d'ici là, je n'ai que le temps de l'écrire à une foule de personnes qui doivent la tenir de moi, de manière que chacune d'elle puisse dire qu'elle l'a reçue la première..."

—Mais avant tout."

Elle tira le cordon de la sonnette: "Mon fils est-il rentré?" dit-elle au serviteur qui parut.

"Non, madame la marquise."

La marquise fit un geste d'impatience.

"Dès qu'il rentrera, prévenez-le que je l'attends chez moi, et que je le prie de monter sur-le-champ;" puis, donnant au serviteur une carte sur laquelle, tout en parlant, elle avait griffonné ces mots:

"Venez ce soir, nous avons une grande nouvelle à vous apprendre." "Tenez, dit-elle, que l'on porte cette carte chez le vicomte de Malseigne."

Au moment de quitter la chambre, la marquise appela sa fille.

Blanche approcha.

"Il se pourrait peut-être, lui dit-elle à voix basse, qu'après avoir vu Mme de Crécy, M. de Monléon n'attendit pas jusqu'à ce soir..."

Ne sortez donc pas... peut-être même feriez-vous bien de... mais non cette robe de toile verte et ces rubans rouges vous vont bien, ne changez rien à votre toilette, tenez-vous seulement prête à paraître si je vous fais appeler.

Ce pressentiment maternel fut justifié. L'entrevue décisive qui fixait irrévocablement le sort de Blanche eut effectivement lieu non le soir, mais dans l'après-midi de ce jour, seulement ce fut d'une façon qui n'avait pas été tout à fait prévue par la marquise, et qui s'écarta quelque peu du programme si fidèlement suivi jusqu'alors.

Il se trouva, en effet, que M. de Monléon arrivait vers les quatre heures, c'est-à-dire à une heure où il savait ne pas être attendu, jugea bon de faire précéder sa visite par l'en-voi de sa carte, et tandis qu'il attendait le retour de son messager, apercevant au bout du vestibule une

porte ouverte sur le jardin, il se dirigea de ce côté et descendit les marches, qui conduisaient à la terrasse.

A peine y eut-il fait quelques pas qu'il se trouva en face avec Blanche, qui sortant de la salle d'étude, son chapeau de paille sur la tête, et un petit panier sous le bras, s'en allait en fredonnant, cueillir un bouquet de fleurs dans le parterre...

A la vue d'un étranger elle s'arrêta et elle ne reconnut celui qui venait vers elle que lorsqu'il fut assez près d'abord pour la saluer, puis pour lui tendre la main...

Elle rougit alors prodigieusement, regarda autour d'elle d'un air effrayé, et eut l'air de songer à s'enfuir.

Mais elle entendit la voix qui, la veille au soir, lui avait semblé agréable, lui dire avec bonhomie: "Mademoiselle, je vous en conjure, ne refusez pas de me donner la main, puisque je suis autorisé à venir ici, aujourd'hui, par madame votre mère, et même, j'ose le croire, par vous-même."

Blanche alors se remit un peu et elle lui donna la main.

"La voilà, monsieur."

M. de Monléon la baisa et la retint un moment dans les siennes.

"Ainsi, mademoiselle, cette main est à moi, vous le voulez bien, n'est-ce pas?"

"Monsieur, ma mère m'a dit..."

Elle s'arrêta court... "Madame votre mère, continua M.

de Monléon, veut bien m'accepter pour gendre, mais elle a ajouté qu'avant de me faire parvenir son consentement, elle s'était assurée du vôtre; puis-je vous demander de me renouveler vous-même cette assurance?"

"Monsieur..."

"Mademoiselle, répondez-moi, de grâce: j'y tiens beaucoup."

"Monsieur..."

"Mademoiselle!..."

"Oui monsieur."

Cela dit, tout fut dit.

Ils ne demeurèrent plus seuls un instant, car Mme de Liminges, avertie de la présence de M. de Monléon, était accourue.

Elle fut un peu surprise de trouver la présentation pour ainsi dire esquivée, et la connaissance faite sans que cette formalité eût été dûment accomplie.

Mais elle était, on somme, trop satisfaite de ce rapide dénouement, pour se préoccuper de cette légère infraction aux règles ordinaires, commise par celui qui, jusque-là, les avait si scrupuleusement observées. M. de Monléon, du reste, gagnait à être vu de près.

Elle exprimait la bonne humeur et la bonté, son regard était franc et bienveillant, et sans savoir s'il avait ou non de l'esprit, et même en découvrant qu'il n'en avait pas beaucoup, il inspirait facilement confiance, et il était impossible de se sentir à la gêne avec lui.

Il avait quelques qualités plus sérieuses, il avait aussi quelques défauts, mais ni les uns ni les autres n'étaient de nature à modifier notablement cette première impression.

Dans la soirée de ce jour, le salon fut rempli de bonne heure de beaucoup plus de monde que de coutume, car la foule de ceux auxquels l'heureux événement avait été annoncé "avant que personne ne sût rien" s'empressa de venir faire acte à la fois d'intimité et de curiosité.

La grande nouvelle circulait aussi déjà dans la maison, et la marquise n'avait pas eu d'autres ordres à donner pour que quelques lumières de plus fussent allumées, ça et là, quelques vases de fleurs ajoutés sur les tables et les consoles, à celles qui remplissaient les jardinières; en un mot, on lisait clairement sur la figure épanouie des serviteurs (tous anciens et fidèles) que "mademoiselle allait se marier" et que tous ils se sentaient déjà de la noce.

(A suivre.)

SOMMAIRE

France.—La résistance. L'Église et les sociétés humaines. Les forces de mer. Encore un coup de scie. FEUILLETON.—Éliane : (A suivre). L'Irlande. Les élections fédérales. Nouvelles électorales. La vieille garde. Nouvelles d'Ottawa. Lettre du cardinal Siméoni. Europe. Amérique. Petites nouvelles. Ventes par le shérif (voir 4e page).

ANNONCES NOUVELLES

Vins, liqueurs, etc.—Fortier et Weippert. L. Jobin, statuaire. Ligne Allan, (voir la 4ème page). Changement de domicile.—Gingras et Langlois. Le chapeau nouveau genre.—James C. Paterson. Avis public.—F. R. A. Vézina. Librairie.—L. P. Dery. Ecole normale Laval.—P. Lagacé. Nouvelles importations.—Jos Hamel et Frères. Feutre à tapis.—J. W. Reid. Le Dr Garneau. Marchandises nouvelles.—Béland, Garneau & Co.

CANADA QUEBEC, 9 MAI 1882

Les élections fédérales

Il est à peu près certain que nous aurons des élections générales avant deux mois. Les gens bien renseignés fixent même le jour de la votation au 25 juin prochain. Nous n'en savons rien, mais la grande probabilité est qu'elles auront lieu à peu près dans ce temps-là.

Nos amis doivent donc s'entendre pour choisir leurs candidats et établir une organisation active, vigilante. Ce n'est pas que par cette recommandation nous voudrions laisser croire que nous redoutions le résultat du scrutin général; loin de là, car la victoire est au parti conservateur, au parti qui a établi et fait progresser le grand mouvement de la politique protectionniste ou nationale. De Bonaventure à St-Hyacinthe, de Chicoutimi à Pontiac, nous pouvons compter sur des victoires dans toutes les circonscriptions électorales, moins Québec, qui, peut-être élira deux libéraux, et encore reste à savoir. Bonaventure, Gaspé, Témiscouata, Bellechasse, Montmagny, Lévis, Beauce, Dorchester, Arthabaska, Richmond, Sherbrooke, Compton, Missisquoi, Stanstead, Brome, Bagot, Nicolet, Yamaska, Richelieu, St-Hyacinthe, Rouville, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Pontiac, Laprairie, Napierville, Laval, Soulanges, Ottawa, Jacques-Cartier, Argenteuil, Montcalm, Terrebonne, Montréal, Hochelaga, l'Assomption, Joliette, Berthier, Maskinongé, St-Maurice, Trois-Rivières, Champlain, Portneuf, Montmorency, le comté de Québec, Charlevoix, Chicoutimi, voilà autant de comtés qui nous resteront fidèles.

Mais il nous faut en conquérir plusieurs autres, chose facile. Faisons le recensement. Est-ce qu'en vérité les libéraux peuvent espérer remporter la victoire dans Rimouski, Kamouraska, L'Islet, Verchères et Shefford? Là encore ils seront bel et bien défaits. De sorte que nous portons le chiffre de la députation conservatrice pour notre province à 52 environ; tandis que les libéraux en auront une dizaine; majorité pour nous: 40. Nos chiffres ne sont pas exagérés, et l'avenir, nous en avons la conviction intime, nous donnera raison.

Ainsi donc, MM. Fiset, Dumond, Casgrain, Geoffrion, et Huntington, vous pouvez en prendre votre parti et vous résigner à une défaite certaine!

Nouvelles électorales

BEAUCE

Le député actuel M. Bolduc n'aura qu'un seul opposant dans M. Poirier, le candidat malheureux aux dernières élections provinciales. M. Bolduc avait été élu en 1878 par plus de 1000 voix de majorité, et il n'a pas perdu de sa popularité. C'est assez significatif!

PORTNEUF

M. Vallée briguera de nouveau les

suffrages de ce beau et important comté. C'est à la demande des chefs conservateurs et des hommes les plus influents que le député actuel se mettra sur les rangs. La victoire est certaine, que ce soit le Dr St-Georges ou un autre.

MONTMORENCY

Candidats: MM. Valin et C. Langelier. La lutte sera active, et M. Langelier sera battu.

L'ISLET

M. Casgrain sera défait par le candidat conservateur, qui n'est pas encore connu.

LÉVIS

L'honorable M. Blanchet sera probablement élu sans opposition.

COMTÉ DE QUÉBEC

L'honorable M. Caron n'a pas d'adversaire qui puisse lui faire une lutte sérieuse.

KAMOURASKA

Le candidat libéral sera M. Dumond député actuel. M. Taché fera encore la lutte, et nous espérons qu'il sera facilement élu.

TÉMISCOUATA

M. le Dr Grandbois aura facilement raison de son adversaire qui sera, dit-on, M. A. Pouliot, avocat de Québec.

RIMOUSKI

M. le Dr Fiset n'a pas encore d'opposant connu; mais il peut se préparer tout de même à avoir une lutte sérieuse. Nos amis devront choisir leur candidat au plus tôt, afin de commencer immédiatement l'organisation, si difficile dans un comté de trente-six paroisses.

DORCHESTER

Il est probable que le député actuel, M. Rouleau sera le candidat du parti conservateur, à moins qu'il ne soit nommé à la place de greffier du conseil exécutif devenue vacante par la mort de M. Côté. Le cas échéant, M. I. N. Belleau briguerait les suffrages des électeurs de ce comté.

L'Irlande

A l'heure où les yeux de l'univers entier sont tournés vers cette malheureuse nation irlandaise, à la suite de cette tragédie sanglante qui vient de se jouer au cœur même de ce pays, il n'est pas hors de propos d'étudier certaines questions fort intéressantes. Nous nous inspirerons pour cela d'une étude faite de main de maître par un correspondant du Journal des Economistes, M. Carey. Ce dernier ayant été mis en demeure de se prononcer sur une question qu'on peut résumer dans les faits suivants: "Peut-on nier que la misère des Irlandais soit le résultat d'un excès de population?" écrit qu'avant de passer à l'examen des causes des faits existants, il convient de déterminer ce que ces faits sont réellement, afin de corriger l'idée généralement répandue à l'égard du merveilleux accroissement supposé de la nation irlandaise. Tel qu'il a été établi, dit M. Carey par un M. MacCulloch, cet accroissement aurait été deux fois presque aussi grand que celui de la population anglaise, l'une ayant quadruplé, tandis que l'autre n'a guère fait que doubler. Pourtant, si on consulte un ouvrage du même M. MacCulloch, on trouve que les faits se sont passés de la manière suivante:

Table with 2 columns: Year and Population. Population in 1726: 2,309,106; in 1831: 7,767,400. Augmentation in 105 ans: 236 0/10. La population de l'Angleterre et du pays de Galles, était en 1730 de: 5,687,993. En 1831, elle était de: 13,840,731. Augmentation en 101 ans: 144 0/10.

"La première était donc environ trois fois et un tiers plus grande qu'elle ne l'était un siècle auparavant, écrit le correspondant du Journal, tandis que la seconde était moins de deux fois et demi ce qu'elle avait été. Il est très ordinaire d'attribuer la misère de l'Irlande à l'accroissement excessif de sa population.

En 1788, on estimait à 4,040,000 la population de l'Irlande; quarante trois ans plus tard, elle était montée, comme nous l'avons démontré, à 7,767,400, et en 1841, elle s'élevait à 8,175,124, ayant ainsi doublé en un demi siècle à peu près, ce qui est un taux très modéré d'augmentation. Pendant ces mêmes cinquante ans, la population de l'Angleterre et du pays de Galles a presque doublé et cependant M. MacCulloch nous ap-

prend qu'il y a eu une grande amélioration dans la condition du peuple anglais. En Amérique la population ne demande que la moitié de ce temps pour se doubler et l'augmentation des nombres accompagnée d'une augmentation de salaires. Pourquoi les choses seraient-elles ainsi en Irlande?

Comment est-il possible que dans ce pays les salaires élevés soient accompagnés précisément des mêmes effets que M. MacCulloch a remarqués en Irlande comme conséquences nécessaires de la modicité des salaires? Y a-t-il deux lois de population, l'une pour l'Irlande, l'autre pour l'Amérique? Non, dit M. MacCulloch, les habitants du dernier pays ont une abondance de terres fertiles encore inoccupées, tandis que ceux du premier n'en ont pas. Dans l'un il existe une nécessité toujours croissante d'avoir recours à "des terroirs d'une stérilité toujours croissante", tandis que dans l'autre il y a une abondance de terres de la plus grande fertilité, qui neutralise pour le moment, la loi en vertu de laquelle on ne peut obtenir de plus grandes quantités d'aliments qu'aux prix d'une plus grande dépense de travail.

Tout cela est très vrai à l'égard des Etats-Unis; cette population a commencé partout l'œuvre de la culture sur les terres arides.

Partout, on voit les terroirs les plus fertiles dans l'état de nature, tandis que les mauvais sont cultivés, et on peut observer précisément le même fait si on veut se donner la peine de visiter l'Irlande, car là, comme aux Etats-Unis, les meilleurs terrains restent en friche. Un tiers de ce pays consiste en marécages, dont on pense cependant que cinq millions d'arpents pourraient être rendus à la culture à un coût de travail bien moindre que celui qu'on a employé pour défricher les marais du Lancashire qui, du temps de Jacques Ier et même à une époque plus récente, étaient la terreur du voyageur, mais qui maintenant forment la portion la plus productive du royaume. Les habitants de l'Irlande comme ceux de tous les pays du monde, ont commencé l'œuvre de la culture sur les terrains les plus arides; si arides que, dans les premiers temps, un grand nombre d'entre eux émigrèrent et s'établirent dans les highlands de l'Ecosse. C'est en face de ce grand fait qu'on vient gravement nous assurer qu'en vertu d'une loi de Dieu, la population de ce pays pèse tellement sur les denrées alimentaires qu'une grande partie est obligée d'aller chercher de l'emploi en Angleterre, dont les habitants voient leur salaire réduit "par suite, dit M. MacCulloch, de la concurrence de ces serfs affamés jetés sur les rivages et "leurs goûts et leurs idées" dépravés par "le funeste exemple" de gens "qui vivent volontiers dans l'indigence et la misère." Voilà certainement une assertion très remarquable. L'habitant de l'Irlande, qui ne trouve pas à vendre son travail, voit en lisant ce passage que s'il consent à ne satisfaire sa faim qu'à moitié et à laisser mourir de faim sa femme et ses enfants, ce doit être par pure perversité.

Si M. MacCulloch avait apporté plus de soin à l'étude des faits, il se serait convaincu que la population irlandaise "mange des pommes de terre et habite des cabanes faites de boue" non "volontiers," mais par nécessité. Il admettrait qu'en Angleterre les Irlandais sont de bons ouvriers, distingués par une véritable économie; et des gens qui sont disposés à se priver de tous les plaisirs du moment pour amasser un petit capital ne sont pas des hommes qui vivent volontiers dans l'indigence et la misère.

Aux Etats-Unis et au Canada, ils sont grands travailleurs et industriels, et ils économisent à un tel point sur leurs dépenses qu'ils sont en état d'envoyer annuellement dans leur pays des millions de dollars pour assister leurs parents, leurs frères, leurs sœurs et leurs amis. Partout ailleurs qu'en Irlande ils sont moissonnés par la faim et par la peste. Pourquoi en est-il ainsi? Est-ce à cause du manque de terres les plus fertiles? Assurément non. Quelle en est donc la raison? On peut trouver la réponse à cette question dans les réponses de M. MacCulloch qui nous informe que "le capital s'est accru en Angleterre, dans une

proportion incomparablement plus forte qu'en Irlande." Pourquoi il a suivi cette marche, c'est ce qu'il ne sera pas difficile d'expliquer.

Nouvelles d'Ottawa

L'honorable Dr Fortin, député de Gaspé, a mis en brochure ses lettres sur le système télégraphique et le service des signaux dans le golfe saint-Laurent ainsi que sur le service des signaux des Etats-Unis et sur le système télégraphique de la Norvège. Cette brochure est accompagnée d'une jolie carte.

On annonce pour bientôt la nomination du septième juge à Montréal. L'heureux candidat serait M. Brooks député de Sherbrooke. Il serait nommé pour le district de St-François et M. le juge Doherty viendrait résider à Montréal.

Le prochain parlement fédéral comprendra, à la Chambre des Communes, 211 membres au lieu de 206. Ces 211 membres se répartiront comme suit par province: Ontario, 92; Québec 65; Nouvelle-Ecosse, 21; Nouveau-Brunswick, 16; Manitoba, 5; Colombie Britannique, 6; Ile du Prince Edouard, 6.

Le gouvernement fédéral a décidé d'enlever les droits de port sur les journaux à partir du 1er juin prochain. C'est un revenu d'au moins \$40,000 dont le gouvernement se prive par cette mesure.

Il paraît certain que M. James Adamson sera nommé greffier du Sénat aussitôt que M. Robert Lemoine sera mis à sa retraite. M. Boucher deviendra assistant greffier à la place de M. Adamson.

M. Yeo M. P. est parti hier. Sir Albert Smith est parti ce matin d'Ottawa pour aller dans sa famille. Il est à peu près certain que l'honorable M. P. A. Landry, actuellement ministre des travaux publics à la législature du Nouveau-Brunswick, fera de l'opposition à Sir Albert aux prochaines élections.

La vieille garde

Nous détachons de la correspondance adressé d'Ottawa au Quotidien l'extrait qui suit:

"La "vieille garde" s'est réunie hier soir, suivant la convention qui en fut faite en 1877. Elle se compose de ceux qui formaient la loyale opposition de Sa Majesté sous l'administration Mackenzie. Vers 10 heures, les députés conservateurs élus depuis ont rejoint la vieille garde, suivis d'un grand nombre de dames, et ont chanté la chanson suivante, improvisée par deux députés du district de Québec.

LA JEUNE GARDE A LA VIEILLE GARDE

(Sur l'air du petit moussé).

Autour d'une abondante table, Notre vieille garde dînait. Souvenirs du temps mémorable, Ah! qui redira sa bravoure, Sa valeur, ses brillants combats? (REFRAIN) Réjouis-toi, oh! vieille garde, La jeune garde suit tes pas. (bis).

Vieille garde, reçoit l'hommage, De l'armée des conservateurs, Fidélité! c'est ton adage, Par elle tu nous fis vainqueurs, Avec orgueil on te regarde Quand tu redis les grands combats. (REFRAIN) Réjouis-toi, oh! vieille garde, Le peuple t'acclame là-bas. (bis).

Vive le vieux chef plein de gloire L'alter-ego du grand Cartier, Il t'a conduit à la victoire Pour le bonheur du peuple entier, A notre amour que Dieu le garde De plus grand nous n'en aurons pas. (REFRAIN) Réjouis-toi, oh! vieille garde, La victoire t'attend là bas, Réjouis-toi, oh! vieille garde Oh! non, non, tu ne mourras pas.

Des braves enthousiastes accueillirent la jeune garde. Puis vinrent les santés. Sir John fit un discours admirable. Il rappela en termes émus les grandes luttes d'autrefois, vanta la fidélité de ses amis dans les jours d'épreuve, et donna à tous de sages conseils sur la voie à suivre pour le bonheur du pays et le succès du parti. Les convives ne se séparèrent qu'à une heure avancée de la nuit."

Lettre du Cardinal Siméoni à l'Œuvre des Vieux Papiers (annexe du Cercle Catholique)

Monsieur, J'ai présenté au Saint Père votre adresse du 10 mars dernier avec la

lettre de change de vingt louis sterling qui l'accompagnait. Sa Sainteté a reçu avec bonheur cette preuve de votre attachement au Siège Apostolique et de votre piété filiale envers son auguste personne, et vous accorde la Bénédiction Apostolique. C'est avec plaisir que je vous fais cette communication, et je prie le Seigneur de vous combler de ses faveurs. JEAN CARO, SIMÉONI, Préfet, D. ARCHEV. de Tyr. Secrétaire.

Rome près la Propagande, 13 avril 1882. M. le Chevalier C. Vinclette, directeur de l'Œuvre des Vieux Papiers à Québec.

EUROPE

ANGLETERRE. Londres, 8 mai 1882.—M. Davitt paraît fort abattu; il n'a pu reposer une minute depuis l'assassinat de Cavendish et Burke. Le dernier acte de lord Cavendish a été la mesure prise pour mettre en liberté tous les suspects arrêtés, sauf quatre-vingts. De tous les points de l'Irlande s'élevèrent des protestations énergiques contre le crime. Lord Cavendish a reçu huit blessures, dont l'une, par derrière a coupé une artère principale. M. Burke a reçu onze blessures, dont l'une par derrière, lui a percé le cœur. Le vice-roi se promenait dans le parc au moment du crime, à 300 verges environ de la scène; il a cru à une altercation vulgaire, et a néanmoins envoyé un homme de police. Les deux Chambres du Parlement anglais se sont ajournées en signe de deuil. M. Parnell a exprimé l'horreur des Irlandais pour le crime. Jeudi, M. Gladstone proposera des mesures répressives des crimes, et sous peu un projet de loi relatif aux fermages arriérés. L'excitation est extrême en Angleterre et en Irlande; plusieurs journaux paraissent en deuil. On dit que le cocher qui a conduit les assassins aurait été lui-même assassiné. La police n'a pu encore saisir les coupables, quoique l'on ait déjà un nommé Charles Moore et plusieurs autres individus. M. Burke avait reçu une lettre contenant des menaces de mort. Le corps de lord Cavendish vient d'être embarqué pour être transporté en Angleterre; sur le passage, la foule a été grandement sympathique. MM. Justin Mac-Carthy et Biggar déplorent hautement le crime. Un manifeste d'indignation, rédigé en assemblée, est adressé au peuple d'Irlande par MM. Parnell, Dillon, et Davitt.

Il y a un grand empressement, parmi les hommes politiques, pour offrir leurs services au gouvernement. De tous les pays arrivent des protestations contre le crime du parc du Phénix. Le Pape exhorte le clergé irlandais à inspirer l'horreur du crime et le respect de la loi du pays.

AMÉRIQUE. La police secrète de New-York a découvert un atelier de fabrication de faux billets de banque; les faussaires arrêtés ont fourni des renseignements qui amèneront d'autres arrestations. Il y a eu grande tempête de neige samedi en Pennsylvanie. La fièvre scarlatine fait des ravages en Long-Island. Le président des Etats-Unis a signé le bill relatif à l'immigration chinoise. Le feu a détruit la prison de Brook-Haven (Missouri) et le tribunal de Pittsburg.

Petites nouvelles. CALENDRIER. — Québec, le mardi 9 mai 1882, 22e jour de la Lune. Il y a eu pleine lune le mercredi 3 mai, à 3 heures 46 minutes du matin. Le jour dure 13 heures 48 minutes, et la nuit 10 heures 12 minutes; le Soleil se lève à 4 heures 32 minutes, passe au méridien à 11 heures 56 minutes, et se couche à 7 heures 20 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 60 degrés et 7 dixièmes. La Lune s'est levée aujourd'hui à 0 heure 9 minutes du matin, et se couche à 10 heures 23 minutes du matin.

CERCLE CATHOLIQUE.—Séance mercredi 10 mai. Suite de la causerie de M. Chappuis sur Louis Veuillot. Les membres peuvent amener leurs amis.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Le Conseil Catholique Romain de l'Instruction Publique se réunira en cette ville, le 17 courant.

NÉCÉSSÉ.—Le collège de Lévis vient de perdre un de ses professeurs, M. A. Filteau, acolyte, âgé de 23 ans.

PREMIÈRE COMMUNION.—La première communion aura lieu, le 25 mai, au faubourg St-Jean. Les enfants seront confirmés le lendemain.

MISE A L'EAU.—Le nouveau bateau à vapeur que MM. Beaulieu et frères, ont fait construire dans le cours de l'hiver, à Lévis, pour faire la traverse entre Québec et le Bout de l'Île, a été mis à l'eau samedi matin.

ELECTIONS MUNICIPALES.—La nomination des candidats pour les offices d'échevin dans le quartier St-Jean et de conseiller dans le quartier St-Roch, a eu lieu hier

au Conseil de ville. M. le Dr Rinfret a été élu à l'unanimité dans le quartier St-Jean, et M. Léon Aré dans le quartier St-Roch.

POUR QUÉBEC.—Une excursion de Montréal à Québec doit avoir lieu mercredi prochain par le chemin de fer de la rive nord. Les organisateurs n'ont rien ménagé pour en assurer le succès. Les trains de St-Lin, de St-Jérôme et de Joliette, se joindront au train d'excursion engagé spécialement pour la circonstance.

BOIS DE CONSTRUCTION.—Le premier radeau de la saison est arrivé de Kingston hier matin. Il était formé de bois de chêne.

CONVERSION.—Un jeune homme a abjuré le protestantisme, il y a quelques jours à Québec. Il est sur le point d'épouser une jeune fille qui appartient à l'élite de notre société Québécoise.

AGGRAVÉ.—Nous regrettons d'apprendre que l'état de M. l'abbé Blanchet, de la cure de St-Roch, s'est encore aggravé.

MÉDECIN.—On nous informe que M. le Dr V. Sanfaçon de cette ville doit aller se fixer à Beauport où il pratiquera la médecine.

STATUAIRE.—Messieurs les membres du clergé et des communautés religieuses ou autres personnes, qui auraient besoin d'acheter des statues, feront bien de visiter le magasin de M. Jobin, au numéro 41, rue Saint-Jean, Haute Ville, avant de faire leurs achats. Ils peuvent être sûrs d'avance d'y trouver ce qu'il leur faut et à des conditions avantageuses. (Voir l'annonce.)

ARBITRAGE.—Les arbitres nommés pour évaluer les propriétés expropriées pour l'extension du chemin de fer du Nord aux casernes de Montréal ont déclaré qu'ils donneraient \$25,000 à M. J. R. Molson et \$9,000 à la compagnie canadienne de caoutchouc.

UN CONCILOYEN.—Nous avons eu le plaisir de serrer la main à notre concitoyen M. J. A. Langlais, arrivé d'Europe, vendredi soir. M. Langlais a fait une heureuse traversée et est enchanté de son voyage. Son absence a duré trois mois.

FÊTE NATIONALE.—Les Canadiens français des Etats-Unis célébreront la fête nationale, à Cohoes, New-York. Ils inviteront le président de la république et le lieutenant-gouverneur Robitaille.

INCENDIE.—Batican, la station du chemin de fer du Nord a été réduite en cendres avant-hier matin.

NOMINATION.—M. Edouard J. Langevin, sous-secrétaire d'Etat, succédera probablement à feu M. Fenning Taylor comme assistant-greffier du sénat. Le comité des contingents du sénat se réunit demain pour faire cette nomination.

ERRATA.—Dans le discours de M. Saint-Hilaire, publié le 4 mai courant. Dans la 4ème colonne, 95ème ligne: notre chemin au lieu de votre chemin; —113ème ligne; compagnie au lieu de campagne.

Dans la 5ème colonne, 87ème ligne: cinq au lieu de cinquante; 102 et 107ème ligne: \$1,140,000 au lieu de \$1,740,000. Dans la 125ème ligne, il faut lire: de \$480,000 par année; c'est donc une perte de \$180,000 par année d'ici à cinq ans.

TÉMOIGNAGE NON SUSPECT.—Le docteur J. F. Speck, collaborateur du Washington Every Evening parle avec beaucoup d'enthousiasme de l'huile St-Jacob. Il l'a employée pour lui-même, pour sa famille et ses patients, et il l'a trouvée bonne pour guérir toutes sortes de maladies: rhumatismes, maux de gorge, maux de dents, fièvres scarlatines, etc.

MINES D'OR.—M. Cahill, de Saint-Georges, Beauce, a apporté à Québec une grande quantité d'or de la Rivière-du-Loup. Il dit les mineurs très encouragés de la perspective que leur promet la saison qui commence. M. Humphrey, gérant de l'association des mines d'or du Canada, a commencé des opérations avec 50 ouvriers sur la Rivière-du-Loup, au-dessus de Jersey Point. A l'Anse-à-la-Puce, MM. Saint-Onge font creuser un puits d'environ 75 pieds de profondeur et s'attendent à obtenir d'excellents résultats. La rumeur dans le comté est que l'on a découvert une riche mine.

NOUVELLE MAISON.—Nous voyons par une annonce publiée aujourd'hui dans nos colonnes que MM. Fortier et Weippert, commis de MM. Gingras & Langlois, continuent au magasin occupé jusqu'ici par ces messieurs, le commerce d'épicerie, vins et liqueurs. Ils sollicitent respectueusement le patronage du public et promettent de donner la plus entière satisfaction.

BILLETS CONTREFAITS.—Depuis quelque temps, des billets contrefaits de \$10. de la Banque Nationale, circulent à Montréal. Déjà un grand nombre de personnes ont été trompées. On s'étonne cependant que certaines personnes puissent avoir accepté de ces billets tant ils sont mal imprimés et exécutés. Ils portent les signatures de F. Vézina et P. Vallée, et sont frappés du sceau de la succursale d'Ottawa. Aux personnes à qui on présentera de ces billets d'y faire attention. Les billets portent le numéro 46 166. Le mot Ottawa, est imprimé en rouge à chaque extrémité du billet et en travers.

LA REVUE CANADIENNE.—Intéressante comme toujours. En voici le sommaire: 1o Les Catacombes de Rome par l'abbé Bruchesi; 2o L'abbé Faillon par Edmond Laroche; Classiques et romantiques (suite et fin), Thos. Chappuis; 4o Procès criminels à Québec, au XVIIe siècle, T. P. Bédard; 5o Angéline de Montbrun, (suite), Laure Conan; 6o Causerie scientifique, Séverin Lachapelle; 7o Revue politique, Gust. Lamothe et 8o Bulletin bibliographique, P. B. Eignault.

EN CAS DE TROUBLES.—Le chef de la police de la rade accompagné de douze

hommes et parti hier soir pour Mont-réal, à cause des troubles qui pourraient surgir parmi les ouvriers qui travaillent sur les quais.

MOURANT.—Nous apprenons avec regret que le révérend M. Bernard McGauran est mourant.

M. McGauran a été pendant plusieurs années le directeur de l'église St-Patrice et il a laissé à son départ, surtout parmi nos compatriotes d'origine irlandaise autant d'amis qu'il comptait d'ouailles.

M. McGauran demeure depuis qu'il s'est retiré de l'exercice du Saint Ministère, chez son neveu, le révd. M. B. J. Watters, P. P. Goderick, Ontario.

On a cru prudent de lui administrer vendredi soir l'Extrême-Onction. Il a reçu le Saint-Viatique des mains d'un vieil ami, d'un ancien confrère, le révd. M. Connolly.

AU MOUNTAIN HILL HOUSE.—Québec, 9 Mai 1882.—MM. Frs Lachance, Rivière du Loup; J. A. Fontaine, do; E. Soucy, do; Jos. A. Taylor, St-Romuald; T. Hallée, do; Jos. Chapleau, St-Paschal; Bruno Daval, Trois-Rivières; John W. Benson, Montréal; William Charnard, do; A. Duhamel, do; E. A. Panet et Dame, St-Raymond; H. G. de St-George, Cap-Saint; Chs Barbeau, Beauce; P. C. Levasseur et Dame, St-Jean, D. C.; Diles J. et C. Jomcas, Montmagny; Elzéar Couture, do; J. A. Laroche, Armagh; C. Ouellet, Cap-St-Ignace; M. Charest, do; C. Jacques, Gauthier; N. C. Cormier, Plessisville; H. J. Sirois, Cacoua; N. Rioux, Rivière du Loup; M. Langlois, Fraserville; F. Perrot, Leclercville; A. Normandin, Longueuil.

ONGIENT ET PILULES HOLLOWAY.—Infirmes extérieures.—Avant la découverte de ces remèdes, plusieurs maladies douloureuses et persistantes telles que plaies, ulcères etc étaient considérées incurables, parcequ'on n'avait pu trouver le secret de faire disparaître les humeurs sans affaiblir le système. Les pilules purifient le sang pendant que l'onguent agit au dehors, et l'avantage que ces remèdes offrent aux personnes souffrantes c'est qu'ils peuvent, en les employant, continuer à vaquer à leurs occupations, et qu'ainsi elles ne sont pas privées de l'air pur si nécessaire à leurs poumons en même temps qu'elles peuvent continuer à se fortifier par une nourriture succulente.

BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE.—Les médecins suivants ont été admis à la médecine, le 4 mai dernier : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

Sur 48 candidats, 21 ont été rejetés. Les examinateurs étaient MM. les professeurs Laflamme et Miller, de Québec; Verrault et Howe, de Montréal.

LES MÉDECINS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADMIS À LA MÉDECINE, LE 4 MAI DERNIER : Anaclet Bernard, Belloil; Alex. Bouchir, Saint-Philippe de Néri; Toussaint Charon, Saint-Hubert; Aquilas Cheval, Saint-Hilaire; H. Ernest Choquette, Belloil; Chs Collet, Saint-Henri de Lauzon; H. Daults, Côteau-du-Lac; A. Deslisle, Montréal; John Duffett, Moulins de Kinnear; A. Faucher de Saint-Maurice, Québec; J. B. Gibson, Cowansville; Wilbrod Hénauld, Saint-Cuthbert; Jules Laberge, Beauharnois; Alfred Létourneau, Somerset; Eugène Mackay, Papineauville; Ferd. Canac dit Marquis, Québec; Q. Ostigny, Chambly; Alfred Poole, Wakefield; C. Pilon, Sainte-Scholastique; J. Bodier, Montréal; A. Roland, Montréal; Hercule Roy, Nicolet; L. J. Hercule Roy, Chambly; Aug. T. Schmidt, Montréal; A. N. Worthington, Sherbrooke; C. Rochon et L. J. H. Deforme.

dans l'estomac et douleurs de toutes sortes. En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT de Mme Wisslow. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dirait pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

En vente partout à 25 cts la bouteille. Québec, 28 janvier 1882.—1 an

L. JOBIN, Statuaire, INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il a ouvert un magasin de statues en bois, en plâtre, en carton-pierre, peintes et décorées sur commande, dans le style européen.

ET AUSSI DES STATUES EN BOIS PLOMBÉS POUR EXTÉRIEUR, De toute grandeur et dimension ! ! ! No 41, rue St-Jean, Haute-Ville, QUÉBEC. Québec, 9 mai 1882. 388

Feutre à Tapis ! EN magasin, un lot de feutre pour mettre sous les tapis. Au plus bas prix possible. J. W. REID, rue Saint-Paul, Québec, 29 avril 1882. A

LOTÉRIE Pour venir en aide à la construction de l'Eglise de Saint-David de l'Aube-Rivière. PRÉSIDENT-HONORAIRE: Monseigneur J. D. Déziel, Ptre, curé de Lévis. COMITÉ D'ORGANISATION: Son Honneur le Maire de Lévis, Georges Couture, ecr. président; Thomas Dunn, ecr. vice président; P. C. Dumontier, Julien Chapot, Édouard Couture, Étienne Samson, Frs-Xavier Lemieux, Ls Cloutier, écuvers.

OBJETS DE LA LOTÉRIE : Un prix en or de \$500 — \$500 Un prix en or de 300 — 300 Un prix en or de 200 — 200 Un prix en or de 100 — 100 Quatre prix en or de 50 — 200 Quatre prix en or de 25 — 100 Dix prix en or de 10 — 100 Vingt prix en or de 5 — 100 Cent prix en or de 2 — 200 Deux cents prix en or de 1 — 200

TRENTE PRIX : 30 LOTS DE TERRAIN De 40 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, évalués à \$200 — \$6,000 Total des prix \$8,000

372 LOTS ? PRIX DU BILLET : 25 CENTIMS SEULEMENT. Le but qu'ont en vue les organisateurs de cette Loterie, étant d'aider à payer l'église de Saint-David de l'Aube-Rivière, le comité espère recevoir l'encouragement général. Toutes les précautions ont été prises pour donner satisfaction au public. Le tirage au sort aura lieu le 12 OCTOBRE prochain. Les livrets devront être renvoyés, au plus tard, à la fin de septembre. Édouard Couture, écuver, de Lévis, est le Secrétaire-Trésorier. Madame Veuve Pierre Bourassa, de Saint-David de l'Aube-Rivière, est l'agent général, à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées comme suit : Madame Veuve PIERRE BOURASSA, Agent Général, Saint-David de l'Aube-Rivière. On demande des agents dans toutes les paroisses Québec, 2 mai 1882. 508

J & W. REID FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer. A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois. MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc. On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 11 septembre 1880. A

Déménagement LE soussigné désire annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son établissement ci-devant No 14 Rue Laval, au No 28, Rue Ste-Famille, Haute-Ville. Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et espère qu'elles voudront bien lui accorder leur patronage comme par le passé. ED. LAROCHELLE, 28, Rue Ste-Famille, Haute-Ville. Québec, 17 mai 1882.—3m. 484

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes

NOUVEAUTES ! NOUVEAUTES ! BELAND, GARNEAU & CIE., N. 146, RUE ST-JEAN, VIS-A-VIS LE MARCHÉ MONTCALM, [Près de la Porte St-Jean]

NOUS avons le plaisir d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que notre assortiment de marchandises du printemps est maintenant au complet. D'après notre nouveau SYSTEME d'affaires, consistant à ne vendre que pour ARGENT COMPTANT, nous pouvons rivaliser avec n'importe quelle maison de commerce de ce genre, et nos prix défient toute compétition.

SPECIALITES.—Tweed CANADIEN, FRANÇAIS et ANGLAIS. Tout HABILLEMENT fait à ordre par un TAILLEUR de première CLASSE. GANTS DE KID, PERRIN FRÈRES, SOIE et SATIN Noirs et de Couleur. ETOFFES à ROBES. Indienne de tous les patrons les plus nouveaux. Nous attirons tout spécialement l'attention du public sur nos CACHEMIREs noirs comme étant d'une valeur exceptionnelle. Nous sollicitons une visite avant d'aller ailleurs.

Béland, Garneau & Cie., 146, RUE ST-JEAN (vis-à-vis le marché Montcalm). Québec, 11 avril 1882.

Vins, Liqueurs, Cigares, Epiceries, Etc., Etc., En Gros et en Detail. FORTIER & WEIPPERT, INFORMENT leurs amis et le public en général, qu'ils continuent le commerce d'Epiceries, Vins et Liqueurs, au magasin qu'ont occupé jusqu'au mois de mai, rue du Palais, MM. GINGRAS & LANGLOIS, dont ils étaient commis. Ils sollicitent respectueusement une part de patronage qu'ils s'efforceront de mériter par leur activité, leur courtoisie, et la qualité de leurs effets. Les commandes s'ont remplies avec exactitude. L. R. W. FORTIER. Québec, 9 mai 1882.—1m. A. F. WEIPPERT 515

CHANGEMENT DE DOMICILE ! Gingras & Langlois Informent leurs nombreuses pratiques, qu'ils ont loué le spacieux magasin occupé jusqu'à ce jour par M. Adam Waters, rue St-Jean, ce qui leur permettra d'agrandir encore leur commerce d'Epiceries, Vins et Liqueurs. Leurs importations, qui ont toujours été considérables et de nature à faire face à toutes les demandes, seront augmentées d'autant et leur méritent de nouveau l'encouragement si cordial que chacun s'est empressé de leur accorder. Ils profitent de la circonstance pour remercier sincèrement leurs pratiques et leurs acheteurs en général, et pour solliciter la continuation des faveurs qu'on leur a accordées jusqu'à présent. GINGRAS & LANGLOIS, 27 et 31 rue St-Jean. Québec, 6 mai 1882. 513

Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, QUÉBEC, 5 MAI 1882. AVIS PUBLIC. LA BANQUE paiera à son Bureau, le et après le 18 JUIN prochain, Un Dividende de 4 0/0 sur le montant du capital versé pour les six mois expirant le 31 MAI prochain. L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans les Bâtisses de la Banque, Haute-Ville, le TROISIEME LUNDI de JUIN prochain, à 7 HEURES P. M. Par ordre. F. R. A. VEZINA, Secr.-Trés. Québec, 5 mai 1882. 512

A vendre. Une grande et spacieuse maison à deux étages, ayant toujours été occupée pour le commerce et contenant deux logements, avec hangar et étable, et un terrain pour l'utilité et le jardinage, située au milieu du faubourg de Saint-Michel de Bellechasse. Conditions faciles. S'adresser par lettre ou autrement à F. N. LACHANCE, Ancien pilote, Rivière Lalleur, Île d'Orléans. Québec, 5 mai 1882. 511

LE CHAPEAU NOUVEAU GENRE ! THE ISTHMAIN EN COULEURS ASSORTIES. Pour un négligé. Aussi Un assortiment considérable et varié de Chapeaux en feutre et en soie les plus à la mode, à des prix qui conviennent à tout le monde. ET Quelques Pardessus en tweed imperméable à l'eau très fins et Parapluies de soie. Escompte de 5 0/0 sur tous les achats au comptant. JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE. Québec, 5 mai 1882. 1062

LE Dr GARNEAU, No 44, RUE DE L'EGLISE ST-ROCH. Québec, 28 avril 1882.—1m. 506

Ecole normale Laval. L'EXAMEN préliminaire pour l'admission des Elèves-Maitres et des Elèves-Maitresses aura lieu le 9 MAI [MARDI], à 9 heures A. M., aux Ursulines. Tout candidat devra être muni d'un certificat d'âge [16 ans (faits)] et de moralité; s'il désire obtenir une bourse il devra présenter aussi un certificat de pauvreté. P. LAGACÉ, Principal. Québec, 1er mai 1882. 507

BEHAN BROTHERS, RUE BUADE, HAUTE-VILLE IMPORTATIONS DU PRINTEMPS Soies noires et de couleurs. Etoffes à robes de fantaisies. Velveteen noir. Indienne, Grettonnes, etc., etc. Rubans, Dentelles, Bonneterie, Gants, Cols, Poignets, Fichus, Cravates, etc. Tweeds anglais, écossais et canadiens. Serges pour habits. Draps pour Ulster, etc., etc. Toiles Gaton à Drap, Shirtings. Toiles à nappes. Serviettes, etc., etc. Et effets domestiques de toutes descriptions. Tapis Axminster, Brussels, Tapisseries, Imperial, Ecossais, de fil, cordé et de coco. Les meilleurs prélards Anglais, Lino-lum de toutes largeurs jusqu'à 8 verges, 350 ps de rideaux depuis 95 cents jusqu'à \$25.00. Dans les marchandises ci-dessus sont compris des effets les plus nouveaux et les plus riches importés et seront vendus à un prix exceptionnellement bas pour ARGENT COMPTANT. Behan Brothers.

Librairie ! Librairie ! Nouvelles Importations. Un immense assortiment de LIBRAIRIE venant d'être reçu à la LIBRAIRIE - DERY, 40, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec. LE COMMERCE et le PUBLIC en général le trouveront à cet établissement l'assortiment le plus complet qui se soit jamais offert dans cette ligne. La quantité immense de marchandises de ce genre qu'on y tient constamment, permet au propriétaire de les offrir à des prix défiant toute compétition. On attire spécialement l'attention sur le grand assortiment de LIVRES BLANCS pour comptabilité, etc., que l'on vient de recevoir, ainsi que les PAPIERS et ENVELOPPES de toutes sortes. Une grande variété d'articles de Bureaux des genres les plus nouveaux. Encre Française, Anglaise et Américaine, Livres de Prêtres, depuis la plus simple jusqu'à la plus riche reliure; ainsi que Chaplets, montre en argent, etc. Bâtons mathématiques des plus complètes, Toiles et Papiers à dessin, Classiques, assortiment au complet par tous les auteurs. Dictionnaire Besch-relle, Académie, Fleming et Tibbin, Surennes, Webster, Nugent, George, Benar et Hocquart. Aussi Presses et Livres à copier de toutes les grandeurs. Escompte libéral accordé au commerce. En gros et en détail. I. P. DERY, LIBRAIRE. Québec, 1er mai 1882.—1 an. M

AVIS DE VENTE. Stock d'epiceries ! J'ai l'honneur de porter à la connaissance de ma clientèle, que j'ai vendu le Stock de mon magasin de la rue St-Jean, H. utte-Ville, à M. A. GRENIER, mon premier commis. Je profite de cette circonstance pour remercier chaleureusement les personnes qui m'ont honoré de leur confiance, de bien

Ventes par le Shérif

—La Corporation de Québec; contre un propriétaire inconnu. Deux lots de terre situés en le quartier Montcalm de la cité de Québec, rue Sainte-Julie.

—La Corporation de Québec; contre demoiselle Rachel Woods. Un emplacement situé en le quartier Montcalm de la cité de Québec, rue Sainte-Julie, de 21 pieds et 3 pouces de front sur 74 pieds de profondeur.

—Amable Côté; contre James Mulla-vey. Deux lots de terre situés en la paroisse de Saint Patrice de Beauvillage—avec les bâtiments dessus construits.

—Dame Adèle Demise Delina Bélanger, veuve de feu Charles Clovis Rivier; contre Cyprien Jean. Une terre située en la paroisse de Saint Jean, Port Joly, de 2 arpents de front sur 42 arpents de profondeur—avec une maison, une grange et autres bâtiments dessus construits.

—Joseph-Liboire Marcotte; contre Basile Grégoire. Les trois cinquièmes sud-Ouest de la moitié nord-est du lot n. 12 dans le 8e rang du canton de Thetford.

—Jean-Baptiste Métyer alias Johnny fils; contre Octave Lizotte. Un lot de terre situé dans le rang A du canton de Bégon, en le district de Kamouraska, de 3 arpents et 3 perches de front sur 19 arpents de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

—Germain M. Cossitt et Newton Cossitt, contre Claude Lemieux. Un lot de terre situé en le quartier Saint Laurent, de la ville de Lévis, de 215 pieds de front sur 785 pieds de profondeur.

—Catherine Landers; contre James Cochran. Un lot de terre situé en la paroisse de Sainte-Catherine de Fossambault, de 3 arpents de front sur 50 arpents de profondeur—avec la maison et autres bâtiments dessus construits.

—Germain M. Cossitt et Newton Cossitt, contre Claude Lemieux. Trois lots de terre situés dans la paroisse de Saint Edmond de Stoneham avec les bâtiments dessus construits.

—Germain M. Cossitt et Newton Cossitt, contre Claude Lemieux. Un lot de terre situé en le quartier Saint Laurent, de la ville de Lévis, de 215 pieds de front sur 785 pieds de profondeur.

—Germain M. Cossitt et Newton Cossitt, contre Claude Lemieux. Un lot de terre situé en le quartier Saint Laurent, de la ville de Lévis, de 215 pieds de front sur 785 pieds de profondeur.

—Germain M. Cossitt et Newton Cossitt, contre Claude Lemieux. Un lot de terre situé en le quartier Saint Laurent, de la ville de Lévis, de 215 pieds de front sur 785 pieds de profondeur.

—Germain M. Cossitt et Newton Cossitt, contre Claude Lemieux. Un lot de terre situé en le quartier Saint Laurent, de la ville de Lévis, de 215 pieds de front sur 785 pieds de profondeur.

—Germain M. Cossitt et Newton Cossitt, contre Claude Lemieux. Un lot de terre situé en le quartier Saint Laurent, de la ville de Lévis, de 215 pieds de front sur 785 pieds de profondeur.

—Germain M. Cossitt et Newton Cossitt, contre Claude Lemieux. Un lot de terre situé en le quartier Saint Laurent, de la ville de Lévis, de 215 pieds de front sur 785 pieds de profondeur.

—Germain M. Cossitt et Newton Cossitt, contre Claude Lemieux. Un lot de terre situé en le quartier Saint Laurent, de la ville de Lévis, de 215 pieds de front sur 785 pieds de profondeur.

Chemins de Fer



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1882—ARRANGEMENTS D'HIVER—1882

Les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés: Laisseront la Pointe Lévis. Heures du Chemin de Fer. Québec.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbellton.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbellton.

CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

A PARTIR du 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

MM. Leve et Alden, agents pour les billets, au face de l'Hôtel St-Louis, Québec, 3 novembre 1881.

MM. Leve et Alden, agents pour les billets, au face de l'Hôtel St-Louis, Québec, 3 novembre 1881.

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882, Les trains circuleront comme suit:

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS, Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, etc.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, ST. LOUIS, QUÉBEC.

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1882

LES lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde.

Table listing ships: NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, etc.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL, partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et JERSEE chaque SAMEDI.

De Québec: POLYNESIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, etc.

Les vapeurs du service de la malle de Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore.

De Halifax: PHOENICIAN, HIBERNIAN, PRUSSIAN, etc.

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUÉBEC, doivent partir de Québec pour Glasgow.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté. On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

LES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT: EGADI, SOLUNTO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vaisseaux SUPERBE.

Gibraltar, Marseille, Gènes, Naples, Messine, Palerme et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New York.

17, Rue Wall, New-York. A Québec, à M. BROWN, Agent pour le Canada.



Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES: B. J. KENDALL & CIE, Hamilton, Mo., 14 Juin 1881.

DU "PRESS" D'ONTARIO, NEW-YORK. De bonne heure l'éto dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie, d'Enosburgh Falls, N.Y., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne.

D'UN ÉMMENT MÉDECIN. Washington, Ohio, 17 Juin 1880. Dr. J. B. Kendall & Cie, Messieurs:—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure.

"KENDALL'S SPAVIN CURE." Fremont, Ohio, 25 Janvier 1881. Dr. B. J. Kendall & Cie, Messieurs:—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le plaisir que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure."

KENDALL'S SPAVIN CURE. SUR LA CHAIR HUMAINE. Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux.

LYMAN, FILS & CIE. Montréal, P. Q., Agents généraux. Québec, 25 février 1882—lan. 468

On demande UN fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances étendues en agriculture.

CLAIRETS! CLAIRETS! Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Doico Caria.

SAUTERNES: 54 Barriques Sauternes, 25 Caisnes Sauternes, 10 Caisnes Sauternes Chateau Iquem.

BRANDY: 5 Demi Barriques Jarnac Brands, 25 Caisnes Jarnac Brandy, 5 Caisnes Duthilly Delloy & Fisks.

VIN DE MESSE: 25 Barils Ingham Collé direct de Sicile, 25 Demi Barils Octaves do do.

Gingras & Langlois, 54, RUE DU PALAIS Québec, 10 août 1881.

AVIS.

UN JEUNE HOMME, bien recommandé et ayant fait un cours complet d'études, désire donner des leçons dans quelques familles de la ville. Conditions faciles.



PRESENTS DE HAUT GOUT. Riches nouveautés! Horloges et Bijouteries de grande valeur.

Joseph Donati, 158, rue St-Jean, et 241, rue St-Paul, [VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir à ses deux M. magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An le plus riche assortiment d'horloges et de bijoux qu'il y ait dans Québec.

PRIX TRÈS MODÉRÉS. Québec, 7 décembre 1881. 399

Bazar annuel EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. Qui s'ouvrira dans le courant du mois de septembre.

Mesdames A. B. ROUTHIER, P. DEBLOIS, N. BALZARETTI, J. SHEIYIN et E. BEAU DÉP. président à la table des rafraichissements Québec, 27 janvier 1882. 437

Conditions: Un an... \$3.00, Six mois... 2.00, Trois mois... 1.50.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous... 10 centes.

Leger Brousseau, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE. DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Éditeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec

GRANDE REDUCTION

Vente sans réserve! RABAIS EXTRAORDINAIRE!! Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver.

Vins de Messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboures, Encensoirs, Burettes, etc., etc.

Un Escompte de 10 pour 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, 177, Rue Saint-Joseph, Québec, Québec, 25 octobre 1881.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE. LES PILULES et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.